

■ **Olivier Bolliger**, à Venthône, exploitation d'un café-restaurant, raison individuelle (FOSC no 174 du 11.09.2003, p. 14, publ. 1167292). Les actifs et passifs étant repris par la société en nom collectif 'Olivier Bolliger & Barbara Wagemakers', cette raison est radiée.

Journal no 694 du 19.05.2004
(02277912 / CH-626.1.008.985-5)